

Département du Doubs

**COMMUNE DE
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 OCTOBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

Date de la convocation :

3 octobre 2023

Affichée le :

3 octobre 2023

**Nombre de conseillers
municipaux :**

En exercice : 21

Présents : 14

Absents : 7

Ayant donné pouvoir : 6

Etaient présents :

M. Roland MARTIN, Maire,
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE, M. Bertrand LOUVET, M. Pascal RENAUD, Mme Brigitte COURTET, adjoints,
Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Françoise VUILLEMIN, M. Vincent BOBILLIER, M. Christian LABARUSSIAS, Mme Géraldine FRANTZ, Mme Christelle MOUGIN, M. Antoine PETIT, conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir :

M. François JACQUOT qui donne pouvoir à M. Roland MARTIN, M. Philippe LOUVET qui donne pouvoir à M. Vincent BOBILLIER, M. Charles ALBER qui donne pouvoir à M. Christophe JANIN, Mme Anne MAIRE qui donne pouvoir à Mme Christelle MOUGIN, Mme Esther PETIT qui donne pouvoir à M. Antoine PETIT, M. Philippe MERCIER qui donne pouvoir à M. Pascal RENAUD.

Absente excusée :

Mme Angélique MAIRE.

M. Christian LABARUSSIAS est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023.51

**Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service d'élimination
des déchets de la CCPM 2022**

**Délibération certifiée
exécutoire**

**Télétransmise en Préfecture
Le 11 octobre 2023**

Publiée le 11 octobre 2023

Monsieur le Maire présente le rapport sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets de la CCPM pour l'année 2022.

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal à l'unanimité, adopte ce rapport.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Roland MARTIN



REÇU EN PREFECTURE

le 11/10/2023

Application agréée E.legalite.com

Département du Doubs

**COMMUNE DE
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 OCTOBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

Date de la convocation :
3 octobre 2023

Affichée le :
3 octobre 2023

**Nombre de conseillers
municipaux :**
En exercice : 21
Présents : 14
Absents : 7
Ayant donné pouvoir : 6

Etaient présents :

M. Roland MARTIN, Maire,
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE, M. Bertrand LOUVET, M. Pascal RENAUD, Mme Brigitte COURTET, adjoints,
Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Françoise VUILLEMIN, M. Vincent BOBILLIER, M. Christian LABARUSSIAS, Mme Géraldine FRANTZ, Mme Christelle MOUGIN, M. Antoine PETIT, conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir :

M. François JACQUOT qui donne pouvoir à M. Roland MARTIN, M. Philippe LOUVET qui donne pouvoir à M. Vincent BOBILLIER, M. Charles ALBER qui donne pouvoir à M. Christophe JANIN, Mme Anne MAIRE qui donne pouvoir à Mme Christelle MOUGIN, Mme Esther PETIT qui donne pouvoir à M. Antoine PETIT, M. Philippe MERCIER qui donne pouvoir à M. Pascal RENAUD.

Absente excusée :

Mme Angélique MAIRE.

M. Christian LABARUSSIAS est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023.52

**Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service de
l'assainissement non collectif de la CCPM 2022**

**Délibération certifiée
exécutoire**

**Télétransmise en Préfecture
Le 11 octobre 2023**

Publiée le 11 octobre 2023

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article D.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et qualité du service public d'assainissement non collectif.

Ce rapport rédigé par la CCPM dans le cadre de sa compétence, a été adopté lors de sa séance du 12 juillet 2023. Il est soumis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Après présentation, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de la CCPM pour l'exercice 2022.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Roland MARTIN



REÇU EN PRÉFECTURE

le 11/10/2023

Application agréée E.legalite.com

Département du Doubs

**COMMUNE DE
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 OCTOBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

Date de la convocation :

3 octobre 2023

Affichée le :

3 octobre 2023

**Nombre de conseillers
municipaux :**

En exercice : 21

Présents : 14

Absents : 7

Ayant donné pouvoir : 6

Etaient présents :

M. Roland MARTIN, Maire,
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE, M. Bertrand LOUVET, M. Pascal RENAUD, Mme Brigitte COURTET, adjoints,
Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Françoise VUILLEMIN, M. Vincent BOBILLIER, M. Christian LABARUSSIAS, Mme Géraldine FRANTZ, Mme Christelle MOUGIN, M. Antoine PETIT, conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir :

M. François JACQUOT qui donne pouvoir à M. Roland MARTIN, M. Philippe LOUVET qui donne pouvoir à M. Vincent BOBILLIER, M. Charles ALBER qui donne pouvoir à M. Christophe JANIN, Mme Anne MAIRE qui donne pouvoir à Mme Christelle MOUGIN, Mme Esther PETIT qui donne pouvoir à M. Antoine PETIT, M. Philippe MERCIER qui donne pouvoir à M. Pascal RENAUD.

Absente excusée :

Mme Angélique MAIRE.

M. Christian LABARUSSIAS est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023.53

**Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service de
l'assainissement collectif de la CCPM 2022**

*Délibération certifiée
exécutoire*

*Télétransmise en Préfecture
Le 11 octobre 2023*

Publiée le 11 octobre 2023

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article D.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et qualité du service public d'assainissement collectif.

Ce rapport rédigé par la CCPM dans le cadre de sa compétence, a été adopté lors de sa séance du 12 juillet 2023. Il est soumis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Après présentation, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la CCPM pour l'exercice 2022.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Roland MARTIN



REÇU EN PREFECTURE
Le 11/10/2023
Application agréée e-legalite.com

Département du Doubs

**COMMUNE DE
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 OCTOBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

Date de la convocation :
3 octobre 2023

Affichée le :
3 octobre 2023

**Nombre de conseillers
municipaux :**
En exercice : 21
Présents : 14
Absents : 7
Ayant donné pouvoir : 6

Etaient présents :

M. Roland MARTIN, Maire,
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE, M. Bertrand LOUVET, M. Pascal RENAUD, Mme Brigitte COURTET, adjoints,
Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Françoise VUILLEMIN, M. Vincent BOBILLIER, M. Christian LABARUSSIAS, Mme Géraldine FRANTZ, Mme Christelle MOUGIN, M. Antoine PETIT, conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir :

M. François JACQUOT qui donne pouvoir à M. Roland MARTIN, M. Philippe LOUVET qui donne pouvoir à M. Vincent BOBILLIER, M. Charles ALBER qui donne pouvoir à M. Christophe JANIN, Mme Anne MAIRE qui donne pouvoir à Mme Christelle MOUGIN, Mme Esther PETIT qui donne pouvoir à M. Antoine PETIT, M. Philippe MERCIER qui donne pouvoir à M. Pascal RENAUD.

Absente excusée :

Mme Angélique MAIRE.

M. Christian LABARUSSIAS est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023.54

**Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Etoile Sportive dans
le cadre de l'organisation de la Fête de la Forêt**

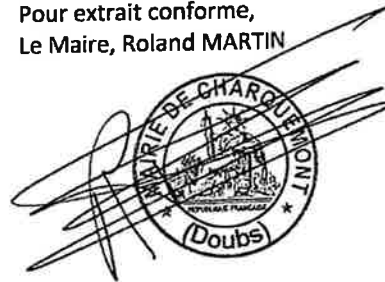
Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder à l'Etoile Sportive une subvention exceptionnelle de 160 € dans le cadre des frais supportés par cette association lors de l'organisation de la fête de la Forêt 2023.

**Délibération certifiée
exécutoire**

**Télétransmise en Préfecture
Le 11 octobre 2023**

Publiée le 11 octobre 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire, Roland MARTIN



REÇU EN PREFECTURE

le 11/10/2023

Application agréée E.legalite.com

99_DE-025-212501274-20231009-2023_54-DE

Département du Doubs

**COMMUNE DE
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 OCTOBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

Date de la convocation :
3 octobre 2023

Affichée le :
3 octobre 2023

**Nombre de conseillers
municipaux :**
En exercice : 21
Présents : 14
Absents : 7
Ayant donné pouvoir : 6

Etaient présents :

M. Roland MARTIN, Maire,
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE, M. Bertrand LOUVET, M. Pascal RENAUD, Mme Brigitte COURTET, adjoints,
Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Françoise VUILLEMIN, M. Vincent BOBILLIER, M. Christian LABARUSSIAS, Mme Géraldine FRANTZ, Mme Christelle MOUGIN, M. Antoine PETIT, conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir :

M. François JACQUOT qui donne pouvoir à M. Roland MARTIN, M. Philippe LOUVET qui donne pouvoir à M. Vincent BOBILLIER, M. Charles ALBER qui donne pouvoir à M. Christophe JANIN, Mme Anne MAIRE qui donne pouvoir à Mme Christelle MOUGIN, Mme Esther PETIT qui donne pouvoir à M. Antoine PETIT, M. Philippe MERCIER qui donne pouvoir à M. Pascal RENAUD.

Absente excusée :

Mme Angélique MAIRE.

M. Christian LABARUSSIAS est nommé secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023.55
Crédit supplémentaire à la bibliothèque pour l'acquisition
d'ouvrages 2023**

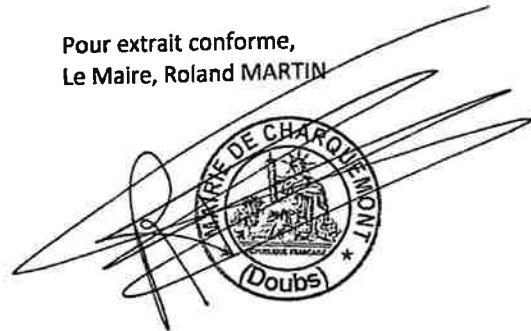
***Délibération certifiée
exécutoire***

***Télétransmise en Préfecture
Le 11 octobre 2023***

Publiée le 11 octobre 2023

Le conseil municipal avec 15 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions, décide d'accorder un crédit supplémentaire à la bibliothèque municipale de 1 000 € pour l'acquisition d'ouvrages (nouveau titres littéraires adultes 2023 + bandes dessinées pour les 9/12 ans) en 2023.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Roland MARTIN



REÇU EN PREFECTURE

le 11/10/2023

Application agréée E.legalite.com

